BLANZY AVENTURE

Le plaisir par nature

PROPOSITION 2018

Pour les Comités d'Entreprises, Les amicales et associations du personnel

8 parcours accrobranches
accessibles dès 3 ans
90 ateliers et près de 700m de tyroliennes cumulées

Ouvert
du samedi 31 mars
au samedi 3 novembre 2018
Les week-ends, jours fériés
Et vacances scolaires

Sur réservation

Contact : M. Franck GROGNET 06 44 04 33 51 – blanzyaventure@gmail.com

TARIFS CE 2018

Pour les Comités d'Entreprises,
Les amicales et associations du personnel

Conditions générales de vente (extrait)
Les tarifs CE sont fixés pour 1 séance accrobranche de 3 heures.
Ils s'appliquent tous les jours d'ouverture tout-public du parc, sous condition de réservation et dans la limite des places disponibles.
Ils comprennent le prêt des équipements (hors gants), l'initiation de début de séance et l'accès illimité sur la séance aux parcours autorisés pour la tranche d'âge des participants.
Ils impliquent l'acceptation préalable du règlement intérieur du par cet le respect des consignes transmises par le personnel du parc.
Durant toute la séance, les participants mineurs restent sous la responsabilité des adultes qui les accompagnent.

Tranche d'âge	Tarif CE	Réduction sur tarif tout-public
3-5 ans	8,00 €	2,00 € (soit 20%)
6-11 ans	11,00 €	3,00 € (soit 21,43%)
12-18 ans	14,00 €	3,00 € (soit 17,65%)
Adultes	17,00 €	3,00 € (soit 15%)

Les séances spéciales Blanzy Aventure

- Les Nocturnes d'été (dès 6 personnes sur réservation)
- Accueil de groupes (dès 12 personnes)
- mises à dispositions forfaitaires (de 25 à 50 personnes par ½ journée)

Réservations,
renseignements et devis sur
www.blanzyaventure.fr
Ou par téléphone
06 44 04 33 51
(Du mardi au samedi de 9h à 13h)

Siège social et correspondance
Sarl Blanzy Aventure
63 Rue de Chalon
71300 Montceau-les-Mines

CONVENTIONS CE 2018

Comment choisir la convention la plus adaptée à vos besoins ?

Vous participez au prix des places en plus de la réduction accordée par Blanzy Aventure ?

CONVENTION DE DÉPÔT-VENTE DE BILLETTERIE

A la signature de la convention, nous vous adressons les contremarques que vos membres échangeront contre un billet à la billetterie du parc.

- Vous vendez les places au tarif que vous souhaitez.
- Vous choisissez le nombre de contremarque pour chaque catégorie d'âge, sans engagement de vente, et vous pouvez être approvisionné en cours de saison.
- A l'issue de la saison, vous nous retournez les contremarques invendues et nous vous adressons la facture annuelle correspondante.

Vous ne souhaitez pas organiser de prévente de billetterie ?

CONVENTION PARTENARIAT ENTREPRISE

Vos membres bénéficient de la réduction CE directement à la billetterie du parc.

- A la signature de la convention, vous nous fournissez la copie d'un justificatif (valable en 2018) que vos membres présenteront à la billetterie du parc.
- Le tarif réduit CE est applicable au porteur de la carte ainsi que sa famille (foyer fiscal) et n'est pas cumulable avec les promotions ponctuelles destinées aux particuliers.

Bien préparer sa sortie accrobranche

Pourquoi la réservation est indispensable ?

Les départs se font à heures fixes (voir calendrier ci-après) et le nombre de participants par départ est limité (10 à 12 personnes).
En régulant le nombre de participants, nous garantissons à nos clients une bonne fluidité sur les parcours et un accompagnement (conseils et aide) tout au long de la séance.

Comment réserver ?

Sur notre site internet : www.blanzyaventure.fr
Jusqu'à la veille de la séance à 19h (sauf groupes)
Par téléphone : 06 44 04 33 51
Du mardi au dimanche de 9h à 13h
A la billetterie du parc les jours d'ouverture
Dans la limite des places disponibles

Venez avec une tenue adaptée

Une tenue sportive (short long et tee-shirt manches longues conseillés), des chaussures de sport fermées, les cheveux longs attachés.
Prévoir des gants ou des mitaines (en vente à l'accueil)
Sont interdits : Robe, jupe, sandalettes et tong, écharpe, foulard, chapeau, colliers long et boucles d'oreilles
Pensez à vous hydrater (eau en vente à l'accueil)

Durée d'une séance 3h :

Equipement des participants
Initiation de début de séance et parcours test
Evolution sur les parcours (accès en fonction de l'âge)

Autres activités possibles

Jeux en bois (location à l'heure : 5,00 € pour 2 à 4 joueurs)
Parcours Art'Enigmes (livret de jeu : 6,00€ pour 2 à 4 joueurs)

CALENDRIER TOUT-PUBLIC 2018

Printemps 2018

Ouverture : Samedi 31 mars

Ouvert de 14h à 19h - Horaire habituel des départs		
14:00	14:30	15:00
16:00	16:30	17:00

Avril

L	M	Me	J	V	S	D
						1
2					7	8
	10	11	12	13	14	15
	17	18	19	20	21	22
					28	29

Mai

L	M	Me	J	V	S	D
					5	6
	8	9	10		12	13
					19	20
21					26	27

Juin

L	M	Me	J	V	S	D
					2	3
					9	10
					16	17
					23	24
					30	

Eté 2018

Juillet

L	M	Me	J	V	S	D
						1
					7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Horaire habituel des départs	
Matinales (10h-13h)	Après-midi (14h-19h)
10:00	14:00
10:30	14:30
11:00	15:00
11:30	15:30
12:00	16:00
12:30	16:30
	17:00

Août

L	M	Me	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Automne 2018

Septembre

L	M	Me	J	V	S	D
					1	
Fermeture d'intersaison du 2/09 au 14/09						
					15	16
					22	23
					29	30

Octobre

L	M	Me	J	V	S	D
					6	7
					13	14
					20	21
	23	24	25	26	27	28
	30	31				

Ouvert de 13h à 18h - Horaire habituel des départs		
13:00	13:30	14:00
15:00	15:30	16:00

Novembre

L	M	Me	J	V	S	D
			1	2	3	
Fermeture annuelle à partir du 5/11/2018						

Sarl Blanzy Aventure – Société au capital de 20 000€ - RCS Chalon-sur-Saône : 532 561 446 – APE : 9329Z – 63 Rue de Chalon, 71300 Montceau-les-Mines